



Rapport du président de jury

Concours d'Infirmier territorial en soins généraux

Session 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Le conventionnement	3
Les conditions d'accès	3
Les dates	3
L'ADMISSION	3
L'épreuve orale.....	3
Les moyennes et notes.....	4
L'évaluation de l'épreuve orale.....	4
Le seuil d'admission.....	5
LES PRINCIPALES DONNÉES DE LA SESSION	5
Les inscrits, présents, admissibles et admis	5
Les candidats ayant suivi la formation CNFPT.....	5
La répartition des candidats par origine professionnelle et géographique	6
La répartition par tranche d'âge et par genre.....	6
CONCLUSION	7

INTRODUCTION

Le jury du concours d'Infirmier territorial en soins généraux est composé de 6 membres répartis en trois collèges égaux (élus locaux, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées).

Le conventionnement

Le concours d'infirmier en soins généraux est organisé par le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne en convention avec les Centres interdépartementaux de gestion de la Grande Couronne et de la Petite Couronne de la région Ile-de-France et les Centres départementaux de gestion de la Région Centre/ Val-de-Loire.

Les conditions d'accès

Les conditions d'accès au grade d'infirmier territorial en soins généraux sont celles requises pour avoir la qualité de fonctionnaire dans la fonction publique territoriale.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- posséder la nationalité française ou celle d'un des autres États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- jouir de ses droits civiques dans l'État dont on est ressortissant,
- ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont on est ressortissant,
- remplir les conditions d'aptitude physique pour l'exercice des fonctions.

Les dates

Opérations	Dates
Inscriptions	Du 2 septembre au 8 octobre 2025
Date limite de dépôt des dossiers	Jeudi 16 octobre 2025
Épreuve orale	Du 26 au 27 janvier 2026
Jury d'admission	Jeudi 5 février 2026

L'ADMISSION

L'épreuve orale

Le concours ne comprend qu'une épreuve orale d'admission.

Les moyennes et notes

Années	Moyenne de l'ensemble des candidats	Note La + élevée	Note La + faible	Nombre de notes éliminatoires
2024 (CIG PC)	11,67	20	3	3
2025 (CIG GC)	11,36	19,75	2,75	5
2026	10,53	19,5	2,75	5

L'évaluation de l'épreuve orale

Le niveau des candidats à l'épreuve orale apparaît globalement très hétérogène, avec de fortes disparités entre les prestations et les niveaux individuels. Si quelques candidats se distinguent, l'ensemble reste majoritairement situé à un niveau moyen, voire assez faible sur certains aspects, notamment en matière d'environnement territorial. Cette diversité marquée des profils et des compétences rend l'appréciation globale contrastée, le niveau variant sensiblement d'un candidat à l'autre, sans réelle homogénéité au sein du groupe.

Les points forts observés chez les candidats reposent principalement sur une bonne connaissance professionnelle, en particulier chez ceux qui maîtrisent solidement leur cœur de métier. Les prestations les plus convaincantes concernent des candidats ayant sérieusement préparé le concours, ce qui se traduit par des réponses structurées et une meilleure mise en valeur de leurs compétences. Par ailleurs, la motivation liée à l'exercice même de leur profession constitue un atout notable pour certains candidats, renforçant la crédibilité de leur discours. Néanmoins, ces points forts restent inégalement répartis et parfois peu nombreux, avec des présentations insuffisamment travaillées qui limitent l'expression des compétences pourtant existantes.

Il apparaît que les candidats souffrent d'un manque global de préparation qui se manifeste par un niveau jugé très bas, particulièrement concernant les fondamentaux du métier d'infirmier. Les lacunes sont également marquées au niveau de la culture territoriale, avec une méconnaissance générale de l'environnement institutionnel et une vision souvent trop restreinte à leur seul cadre professionnel actuel. En plus de ces insuffisances théoriques, les jurys notent des défaillances méthodologiques sur l'exercice de l'exposé ainsi que des problèmes de posture, certains candidats ne parvenant pas à adopter l'attitude attendue pour le cadre d'emplois visé.

Le seuil d'admission

Après délibération et vote, le jury a arrêté la liste des admis à 25 candidats

Après délibération et vote, le jury a arrêté la liste des admis à 25 candidats et le seuil d'admission à 13.

La moyenne des candidats admis est de 16,09/20.

LES PRINCIPALES DONNÉES DE LA SESSION

Les inscrits, présents, admissibles et admis

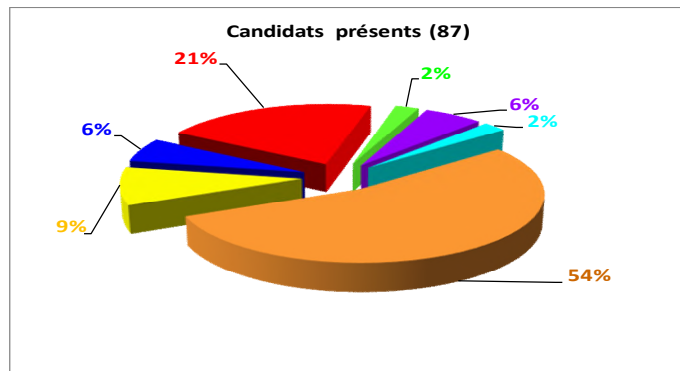
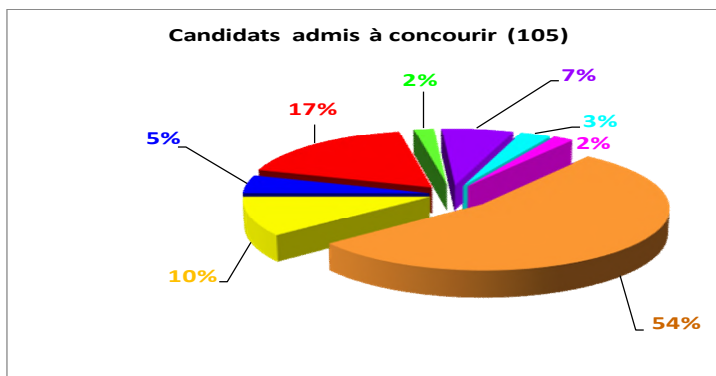
Années	Nombre de postes	Nombre d'admis à concourir	Nombre de présents à l'entretien	% d'absentéisme
2024 (CIG PC)	170	134	105	21,64
2025 (CIG GC)	155	91	72	21
2026	126	105	87	17,14

Les candidats ayant suivi la formation CNFPT

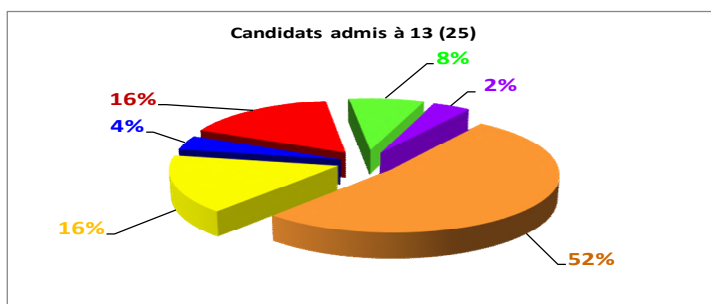
Candidats ayant déclarés avoir suivi la formation					
Admis à concourir		Présents		Admis à 13	
Nombre	% sur l'ensemble des candidats (105)	Nombre	% sur l'ensemble des candidats (87)	Nombre	% sur l'ensemble des candidats (25)
17	16,19	14	16,09	4	16

À noter que 23,53 % des candidats admis à concourir ayant déclaré avoir suivi une formation CNFPT sont admis.

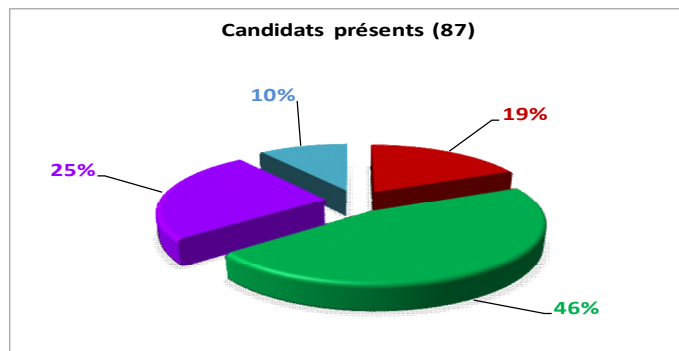
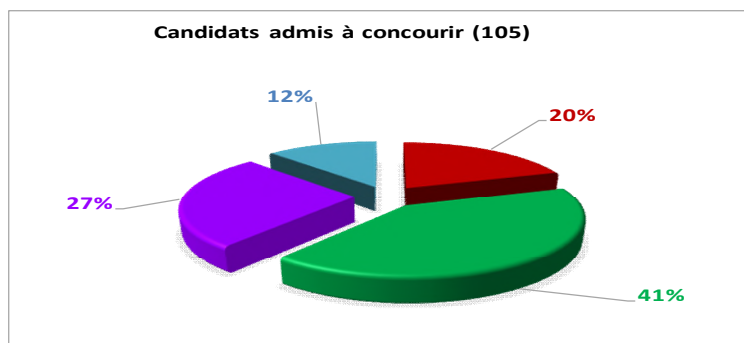
La répartition des candidats par origine professionnelle et géographique



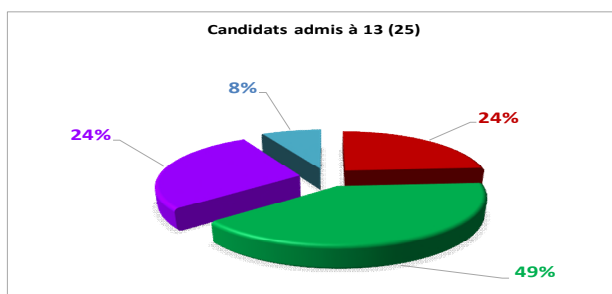
- CDG Seine-et-Marne
- CIG Petite Couronne
- CIG Grande Couronne
- CDG Centre/Val-de-Loire
- FPH
- Secteur privé
- Hors convention
- Non renseigné



La répartition par tranche d'âge et par genre



- 20 -29 ans
- 30 - 39 ans
- 40 - 49 ans
- 50 ans et +



Admis à concourir :
 96 femmes (91,43 %) et
 9 hommes (8,57 %)
Présents :
 79 femmes (90,80 %) et
 8 hommes (9,20 %)
Admis à 13 :
 24 femmes (96 %) et
 1 homme (4 %)

CONCLUSION

Le taux de réussite de ce concours s'élève à 28,74 %

La liste d'aptitude prend effet le 12 février 2026.

Fait à Lieusaint, le 5 février 2026

Le Président du jury,

Emmanuel LEDOUX

